

## Journées d'Echanges Techniques Natura 2000 Hautes-Alpes

24 et 25 octobre 2012

Boscodon - Piolit

### Le site Natura 2000 « Bois de Morgon – Forêt de Boscodon – Bragousse »

Rendez-vous à la mairie de Savines en début d'après-midi puis direction l'abbaye de Boscodon, où l'on retrouve Christophe Bernard, Responsable d'Unité Territoriale à l'ONF. Après répartition dans les véhicules, nous prenons la direction de la Fontaine de l'Ours, point de départ de la tournée.

Jean-Christophe Gattus nous présente le site Natura 2000 « Bois de Morgon - Forêt de Boscodon – Bragousse », notamment ses principales caractéristiques aux niveaux de la flore et des habitats. Montée par le Sentier des Fourmis, puis arrêt en Forêt Domaniale de Boscodon où Jean-Eric Berthouze nous présente le contrat Natura 2000 « bois sénescents » mis en place cette année (essence principale = sapin ; 102 arbres marqués). Discussion autour de la gestion forestière, présentation des différentes modalités possibles et du cas particulier du site (futaie jardinée). Observation de la Buxbaumie verte.

Nous poursuivons ensuite la montée par le sentier de Charance, avec arrêts aux belvédères donnant sur le cirque de Bragousse (présentation des milieux, de la géologie, du cône d'érosion...). Histoire de la forêt (forêt ancienne). Observations de tétras-lyre, chamois, casse-noix moucheté, etc.



Puis arrivée au col de la Baisse, porte d'entrée du cirque de Morgon. Jean-Eric et Jean-Christophe nous présentent les problématiques pastorales du secteur et la MAEt mise en place (troupeau ovin). Discussion autour de la gestion de l'affluence estivale de visiteurs (rendant la garde du troupeau particulièrement complexe) et du projet de réouverture d'un secteur de pelouse,

colonisée par les mélèzes. Traversée du plateau jusqu'aux Portes de Morgon avec arrêt sur les zones à nard raide faisant l'objet d'un pâturage serré (avec ou sans parc). Constatation de l'effet du pâturage intensif sur les genévriers et les branches basses des arbres.



Descente sur le parking du Grand Clôt par la piste puis retour vers la Fontaine de l'Ours par le sentier des Pyramides. Traversée de différents habitats d'IC. Observation de Sabot de Vénus et présentation de son écologie, de sa biologie du suivi mis en place sur le site.

Retour à la Fontaine de l'Ours puis visite de la placette de suivi RENECOFOR (Réseau national de suivi à long terme des écosystèmes forestiers). C'est un réseau de 102 placettes permanentes réparties sur tout le territoire de la France métropolitaine. Il a pour mission de détecter d'éventuels changements à long terme dans le fonctionnement d'une grande variété d'écosystèmes forestiers et de mieux comprendre les raisons de ces changements. RENECOFOR constitue la partie française d'un ensemble de sites permanents de suivi des écosystèmes forestiers installés dans 34 pays européens.

<http://www.onf.fr/renecofor/sommaire/sites/paca/20090211-143336-424995/@@index.html>

Arrivée au gîte de Boscodon pour la soirée.

## Discussions et débats

- MAEt « Prairies fleuries » dans le Queyras : avis de notre expert botaniste sur la liste d'espèces proposée et sur la fertilisation.

- Nouvelle réunion des Présidents de Copils : thèmes à aborder, propositions d'Eric, vos idées, proposition de calendrier. A programmer au moment de la galette, en début d'année 2013.

**Attention : la DDT05 et la DREAL souhaitent également faire une réunion avec les Présidents de Copil en début d'année 2013, pour leur exposer notamment les projets de « mutualisation » d'animation. Voir comment on s'organise pour ne pas mobiliser 2 fois les élus pour la même chose...**

- "Mutualisation" des animations : vos avis, idées, craintes... Le cas d'Annelise et l'avenir de l'animation départementale avant et après 2014 (cf. réunion DDT/DREAL du 29/10). Pour l'instant et jusqu'à ce que les services de l'Etat trouvent une solution alternative, les sites de Céuse et Bréziers resteront sans animation. Agnès s'occupera des affaires techniques courantes (bouclage et suivi des contrats en cours) mais pas de la partie administrative. Aucune enveloppe n'a été prévue par l'Etat pour l'animation de ces 2 sites.



- Cas de l'association des chargés de mission Natura 2000 en Bretagne

**Mise à jour le 07/11 : long entretien avec Charlotte IZARD, secrétaire de l'association.** Bon nombre de nos problématiques sont communes ! Réseau ancien également (15 ans) avec 40 chargés de mission sur la région. Pas de salarié avec des missions spécifiquement réseau, mais leur démarche est largement appuyée par la DREAL, et ce depuis 10 ans. Une association mandatée par la DREAL développe des sessions de formation/échanges spécifiques 4 fois par an, et chaque chargé de mission peut dégager du temps de travail sur les projets de réseau dans le cadre de son animation. Depuis 2 ans, 2 journées consécutives de rencontre en plus, auxquelles a été invitée Lucille Rambaud du ministère. Gros travail de lobbying auprès du ministère pour faire reconnaître notre métier : ils ne savent pas quelle est l'étendue de nos missions, la plus-value territoriale en matière de sensibilisation à l'environnement que nous apportons et ce sont ces aspects-là qu'ils faut mettre en valeur pour que le travail de chargé de mission Natura soit reconnu, notamment au regard de la montée de nouveaux projets territoriaux comme la TVB ou les ENS. Gros travail du côté des élus également, ayant abouti à un courrier au ministère pour une demande de RDV au sujet des problèmes de financement, signé par 13 élus. L'idée d'une association des présidents de copils commence à prendre forme. Site internet de l'asso en construction. Relai de l'existence et des missions de l'asso par l'ATEN (Mara Rihouet).

Côté financement des animations, je vous annonce que nous sommes très très bien lotis !! En Bretagne, pas de convention cadre, des conventions financières de 1 an seulement, signée en fin d'année n (les CRP se font en cours d'année n...), des paiements qui traînent à arriver, jusqu'à 2 ans après la fin de la convention... Bref, apparemment une grosse galère, qui vient peut-être du FEADER. Les postes sont financés à 100% (pas d'autofinancement des collectivités pour l'instant).

- Avenir de la colonie de Grand Rhino des Risouls à Chorges : plan d'attaque si vente des bâtiments par le CG. Proposition de courrier au CG + militer pour l'intégration aux ENS (cf. réunion du 30/10). Suite à un échange avec Gilles Vollaire, une entrevue entre le maire de Chorges (M. Durand) et le conseiller général référent sur les questions foncières (M. Ricou) devrait avoir lieu avant la rencontre CG05/GCP. La commune de Chorges est prête à récupérer les terres agricoles attenantes aux bâtiments pour l'euro symbolique, mais pas les bâtiments eux mêmes.

- Suivi des colonies de chirois des Hautes-Alpes : suites à donner après le départ de Céline : poursuite du travail initié cette année, avec un effort de simplification du tableau d'observations.

- Communication : retours sur le site internet, les plaquettes, la newsletter... Idées d'améliorations : expo départementale sur bâches en plus grand format.

- Questionnaire URVN/FNE PACA sur la communication en sites Natura 2000 : l'avez-vous eu ? L'avez-vous renseigné ? Quoi en penser ?

- Fringues Natura : écussons, T-shirts... Retours sur quelques propositions : on pourrait partir sur 2 T-shirts par personne + 2 écussons avec scratch à coudre sur sac à dos ou veste, pris en charge par l'animation départementale (mais pas la couture !!). Voir les modèles ci-joints : choisir modèle et couleur + tailles souhaitées.

- Outils pédagogiques : idée de se créer une (ou 2 dans un second temps) malle pédagogique Natura départementale à disposition (creuser l'exemple Wallonie, Graine...) avec un peu de matériel (boîtes loupes, jumelles, longue-vue...).

- Formations à prévoir en 2013 : vos idées, vos envies, vos besoins ? Une formation bota/phytosocio sur les milieux ouverts semble faire l'unanimité. 2 jours avec JC, qui va nous faire un devis (prise en charge départementale).

## **Le site Natura 2000 « Piolit - Pic de Chabrières »**

Après un regroupement sur Chorges, direction la forêt du Sapet sur la commune de la Bâtie Neuve. Nous retrouvons M. Bonnafoux aux Clots puis montons en forêt domaniale du Sapet. Il nous conduit vers une clairière sur laquelle il a réalisé une opération de réouverture dans le cadre d'une MAE, afin de favoriser le développement de l'Astragale queue-de-renard. Il nous présente le bilan de l'opération et la manière dont il utilise ce secteur de pâturage. Julie Tournadre nous présente les perspectives et les suites possibles à cette opération. À la redescente, discussion autour du projet de rénovation des lignes THT de Haute-Durance, qui concerne directement le site.



Nous regagnons les véhicules et prenons la direction de la forêt communale du Sapet. Nous retrouvons Marc Corail du Parc national des Ecrins et partons en ubac afin d'évaluer les possibilités de mise en place d'un contrat Natura 2000 « bois sénescents ». La visite s'avère très fructueuse sachant que la parcelle présente de nombreux vieux sapins, parfois de très gros diamètre et avec plusieurs signes de sénescence. Sur les 1,7 hectares parcourus, 14 arbres potentiellement contractualisables ont été repérés (montant évalué à 2500 euros environ pour un contrat « arbres isolés »), le secteur concerné faisant au total une vingtaine d'hectares. Nous avons pu profiter de l'expérience de Jean-Eric et Eric dans la mise en place de tels contrats et ainsi avoir une idée précise du mode de sélection des arbres (mesure du diamètre, critères de sénescence, choix stratégique des essences pour optimiser le contrat...). Rappel de la Chevêchette d'Europe, le secteur étant très favorable (plusieurs observations par Marc Corail à proximité immédiate).





Pique-nique sur l'aire de décollage delta/parapente de la Bâtie avec vue sur plusieurs sites Natura 2000 du département.



Départ en début d'après-midi pour le pied des Aiguilles de Chabrières, au lieu-dit « Salados », pour la visite du contrat Natura 2000 réalisé par la commune de Chorges en 2011 : réouverture de milieu en faveur de l'Astragale queue-de-renard (et de la valorisation culturelle du site, qui est une ancienne carrière de marbre rose) et aménagement d'un point d'eau pour la faune sauvage (l'ensemble du versant étant très sec). Julie Tournadre nous présente le projet, ses objectifs, sa mise en œuvre, ainsi que la problématique de partage des zones de pâture sur le secteur (cf. diagnostic réalisé par la Chambre d'Agriculture), rendant difficile la mise en place de MAEt. Après avoir largement profité de la vue magnifique sur Serre Ponçon dans la douceur automnale, nous redescendons sur Chorges avant de nous quitter en fin d'après-midi.

